



## **Délégations de signature du Président**

**Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie,**

Vu :

- le décret n° 2015-1641 du 11 décembre 2015 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Portes de Normandie ;
- le Code de Commerce, et notamment ses articles R. 711-68, R. 712-13 et A. 712-35 ;
- le règlement intérieur de la CCI Portes de Normandie ;

Considérant :

- l'organisation des services de la CCIT Portes de Normandie,

Décide :

- de donner à :
  - ✓ **Monsieur Jean-François MEYER**, Vice-Président Industrie,
  - ✓ **Madame Béatrice GOUEFFON**, Vice-Président Service,
  - ✓ **Monsieur Luc VAN RYSSEL**, Président de la Délégation Orne,

les délégations nécessaires en matière d'administration générale de la CCI Portes de Normandie, telles que précisées dans le tableau annexé, pour la mandature en cours et au plus tard jusqu'à la séance d'installation de la prochaine mandature.

La présente décision sera publiée sur le site internet de la CCI Portes de Normandie.

Fait à Evreux, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

**LE PRESIDENT**

**Jean-Michel COSTASEQUE**

## Délégations de signature du Président

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie,

Vu :

- le décret n° 2015-1641 du 11 décembre 2015 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Portes de Normandie ;
- le Code de Commerce, et notamment ses articles R. 711-68, R. 712-13 et A. 712-35 ;
- le règlement intérieur de la CCI Portes de Normandie ;

Considérant :

- l'organisation des services de la CCIT Portes de Normandie,

Décide :

- De donner à **Madame Delphine WAHL**, Directrice Générale, délégation de signature pour les actes liés :
  - ✓ à l'administration générale de la CCIT Portes de Normandie,
  - ✓ aux ressources humaines,
  - ✓ au budget, à la comptabilité et aux finances,
  - ✓ aux achats et marchés publics,

tels que précisés dans le tableau annexé, pour la mandature en cours et au plus tard jusqu'à la séance d'installation de la prochaine mandature.

La présente décision sera publiée sur le site internet de la CCI Portes de Normandie.

Fait à Evreux, le 1<sup>er</sup> mars 2023

LE PRESIDENT



Jean-Michel COSTASEQUE

## Délégations de signature du Président

**Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie,**

Vu :

- le décret n° 2015-1641 du 11 décembre 2015 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Portes de Normandie ;
- le Code de Commerce, et notamment ses articles R. 711-68, R. 712-13 et A. 712-35 ;
- le règlement intérieur de la CCI Portes de Normandie ;

Considérant :

- l'organisation des services de la CCIT Portes de Normandie,

Décide :

sur proposition de Madame Delphine WAHL, Directrice Générale, et sans préjudice des délégations dont celle-ci bénéficie :

- de donner aux collaborateurs mentionnés dans le tableau annexé, les délégations nécessaires en matière :
  - ✓ d'administration générale,
  - ✓ de ressources humaines,
  - ✓ de budget, comptabilité et finances,
  - ✓ d'achats et marchés publics,

telles que précisées dans ce même tableau, pour la mandature en cours et au plus tard jusqu'à la séance d'installation de la prochaine mandature.

La présente décision sera publiée sur le site internet de la CCI Portes de Normandie.

Fait à Evreux, le 1<sup>er</sup> juin 2023

**LE PRESIDENT**



**Jean-Michel COSTASEQUE**